

CoTrainNewsletter 2



Les partenaires du projet CoTrain ont réalisé un travail important pour donner vie aux formations collaboratives pilotes. Il est l'heure de présenter succinctement ce qui a été accompli au-delà des difficultés rencontrées et surmontées (!) jusqu'à présent.

En Italie, Centoform a monté plusieurs formations collaboratives, principalement pour des concepteurs en mécanique (CAO) et des techniciens en gestion et maintenance de systèmes automatisés. Les collaborations sont fondées sur les objectifs suivants :

- permettre aux apprenants d'acquérir davantage de compétences en lien avec le design assisté par ordinateur en leur donnant la possibilité d'apprendre à utiliser un deuxième logiciel de design industriel, grâce à une formation dans une deuxième entreprise utilisant un autre software que celui commun au centre de formation et à la première entreprise. Alors que dans un modèle « une entreprise-un jeune », les apprenants sont formés à l'usage d'un seul logiciel, dans le modèle CoTrain, ils apprennent à utiliser un deuxième logiciel dont une seconde entreprise détient la (coûteuse) licence. Dans un secteur où l'innovation est un avantage compétitif crucial, cela apporte un grand plus à leur CV. Et ce, autant pour le fait de pouvoir utiliser deux logiciels à la sortie de leur formation – ce qui intéresse hautement les bureaux de design – que d'avoir pu bénéficier de deux expériences concluantes dans deux entreprises ;
- permettre à des étudiants en formation « conception assistée par ordinateur » d'aller sur la chaîne de production d'une entreprise et avoir la possibilité de mettre en production leur conception. C'est l'occasion de comprendre comment une ligne de production fonctionne, de la conception à la production d'objets, en recourant à des matériaux différents. Dans certaines entreprises, des étudiants ont pu aussi imprimer leurs designs en 3D.

Pour les étudiants, un des avantages principaux est de combiner deux expériences professionnelles complémentaires au sein du même plan de formation. C'est un plus « au carré » sur leur CV.

En Belgique, certaines questions administratives ont retardé le démarrage des pilotes. On sait combien il est important de présenter un tel modèle avec des réponses concrètes et combien de nouvelles pratiques peuvent soulever de nombreuses questions. Nous en étions conscients et avons anticipé la plupart des démarches. Toutefois, le tout premier pilote a présenté un caractère particulier, soulevant de nouvelles questions administratives. Nous disposons aujourd'hui d'un cadre administratif rassurant.

Jusqu'à présent, les formations collaboratives ont pris vie dans deux secteurs, l'administratif et la restauration. D'autres secteurs sont ouverts et requièrent une approche au cas par cas.

Voici une brève description de collaborations, illustrées pour les rendre plus concrètes.

Dans la restauration

Un apprenant a effectué une partie de son apprentissage pour se former en techniques de restauration spécialisées. D'abord en formation dans une pâtisserie, il a ensuite effectué une formation dans un restaurant gastronomique visant l'obtention d'une étoile. Le souhait de l'apprenant était de se spécialiser en dessert et mignardises et d'apprendre le service sur assiette, lequel requiert des techniques différentes de celles pour la vente en pâtisserie.

Une autre collaboration entre deux restaurants a permis à un apprenant de travailler la présentation sur assiette, le service à l'américaine et la préparation de desserts.

Dans le domaine administratif

Grâce à une formation collaborative impliquant une librairie et une agence immobilière, un apprenant a pu apprendre des tâches non exercées dans la première entreprise : comptabilité simplifiée et opérations comptables simples, correspondance, logiciel de gestion des stocks, familiarisation avec la politique commerciale d'une entreprise...

Une formation collaborative a associé une période de formation dans une agence immobilière à but lucratif et une période dans une agence immobilière sociale. L'apprenante a eu la possibilité d'apprendre dans deux contextes différents, des activités différentes de celles d'agences privées et surtout d'appréhender les différences entre le rôle des agences, entre les clientèles.

Si les pilotes diffèrent grandement entre l'Italie et la Belgique, les bénéfices pour les apprenants sont assez similaires.

CoTraiN a notamment pour dynamique un coaching effectué par des partenaires allemand et autrichien, en support à la réalisation des pilotes. Jusqu'à présent, grâce à cette collaboration, les pilotes et le guide méthodologique sont en bonne voie. Les ingrédients principaux pour cela sont doubles.

D'abord, il était clair pour tous que nous n'allions pas réaliser un copier-coller des systèmes allemand et autrichien. Ensuite, nous avons construit la collaboration avec un double objectif : identifier les raisons d'être des pratiques et systèmes nationaux ; et les « comment » en intégrant le propre de chaque contexte national.

Cette manière de faire a amené les partenaires à un vrai échange de pratiques et d'expertise, ce qui se reflétera dans les outils en construction : le guide méthodologique et la vidéo didactique.

Le projet CoTraiN a suscité l'intérêt de la Norvège. Centoform a accueilli des collègues norvégiens pour notamment partager l'expérience CoTraiN et les leçons qu'il tire des pilotes.

Bientôt, vous pourrez aussi en Belgique en savoir plus. La conférence finale CoTraiN est programmée le 14 mai 2019 matin à Bruxelles. Ce sera l'occasion pour vous, acteur de l'alternance intéressé par de nouvelles pratiques, d'en savoir bien plus.